

Cravanche

www.mairie-de-cravanche.fr

 **MAG'**
REVUE MUNICIPALE

Juillet 2020 - n°1



Une nouvelle équipe à l'œuvre



SOMMAIRE



MAIRIE DE CRAVANCHE

2 rue Pierre et Marie Curie
90300 CRAVANCHE

HORAIRES

Lundi, mercredi, jeudi et
vendredi : 8h30 à 12h et
13h30 à 17h30
Mardi : 10h à 12h et
13h30 à 17h30
Samedi : mairie fermée

STANDARD TÉLÉPHONIQUE

À partir de 8 h 30 :
le lundi, mercredi, jeudi et
vendredi
À partir de 10 h :
le mardi
Tél. : 03 84 26 07 10
Fax : 03 84 26 60 41
contact@cravanche.fr
www.mairie-cravanche.fr

CRAVANCHE LE MAG'

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL
D'INFORMATIONS • JUILLET
2020 • N° 1 •

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Julien Coulon • RESPONSABLE

DE LA RÉDACTION : Catherine
Zaugg • COMITÉ DE RÉDACTION :

Julien Coulon, Catherine Zaugg,
Anne-Claude Truong, Claudine Magni
• PHOTOS : Jean-Philippe Guillard,

Claudine Magni, Julien Coulon, Martine
Bonvallot, Catherine Zaugg, Eclats De
Voix, Delphine Longin • CRÉATION

GRAPHIQUE ET IMPRESSION :
Elephant Com And Events • TIRAGES :
1 000 exemplaires • DÉPÔT LÉGAL :
Juillet 2020



ACTIVITÉS MUNICIPALES

Nouvelle Municipalité | **P4**

Le conseil municipal au complet | **P5**

Conseil municipal du 15 juin | **P6**

Fabrication de masques et distribution
aux Cravannois | **P7**

BUDGET

Budget 2020 | **P8 À 11**

JEUNESSE

École et restauration scolaire | **P12**

Jeu au square | **P12**

Au revoir Cathy Maillot | **P12**

CCAS

Carte avantages jeunes | **P13**

Plan canicule | **P13**

TRAVAUX

Ralentisseur rue Pasteur | **P14**

Plateau sportif | **P14**

Travaux en cours | **P14**

Résidence pour personnes âgées « Âges et Vie » | **P15**

Commission travaux | **P15**

Info circulation | **P15**

ASSOCIATIONS

Karaté Shotokan Cravanche | **P16**

Ping Pong Loisirs La Cravannoise | **P16**

Éclats de voix | **P16**

« La Cravannoise Arts Plastiques » | **P17**

Gymnastique | **P17**

INFOS PRATIQUES

Application IntraMuros | **P18**

Réparation vélo | **P19**

Inscriptions « Les Petits Peut-on » | **P19**

Permanence CCAS | **P19**

Collecte encombrants | **P19**

Médiathèque | **P19**

FOCUS

Cérémonie de commémoration du 8 mai | **P20**

Panneaux d'affichage devant la mairie | **P20**

Les Mots croisés d'Anne-Claude | **P20**

DÉCORS ET FLEURISSEMENT

Fleurissement | **P21**

CIVISME

Rappel des règles de civisme | **P22**

Entretien des haies et trottoirs | **P23**

ANNONCES

Remerciements | **P24**

Décès de Madame Sylviane Heidet | **P24**

Agenda | **P24**



ÉDITO

L'arrivée de l'été voit la naissance de notre nouveau magazine d'information « Cravanche - Le Mag ». Au regard du contexte sanitaire particulier, les rubriques liées aux activités municipales trouveront difficilement leur place dans ce numéro. Par la suite, cette publication trimestrielle vous présentera des articles qui vous permettront de suivre la vie de notre commune à travers ses projets mais également de découvrir les acteurs qui s'engagent pour les réaliser.

Le 15 mars dernier, malgré un contexte sanitaire complexe, vous étiez nombreux à vous être déplacés pour élire votre nouveau maire. Notre liste « Bien vivre à Cravanche » a remporté cette élection avec 53,46 % des votes. Je remercie chaleureusement les électrices et électeurs qui ont accordé leur confiance à mon équipe.

Je souhaite également remercier toutes les personnes qui ont adhéré à notre programme et qui nous ont soutenus tout au long de la campagne. Je n'oublie pas pour autant ceux qui ont fait un autre choix. Nous serons les élus de toutes et tous à l'écoute, dans un esprit de respect. Comme j'ai pu l'énoncer lors de mon discours d'installation, je souhaite que tous les membres du Conseil municipal travaillent ensemble dans l'intérêt de notre commune.

Pendant les deux mois de confinement, aux côtés d'Evelyne Caloprisco-Chagnot et des agents municipaux, je suis resté mobilisé pour

apporter l'aide nécessaire aux plus fragiles et aux plus isolés au travers de différentes actions : appel des personnes âgées, courses de première nécessité, portage de livres. Dès le 8 mai, avant le déconfinement, une distribution de masques, produits localement, a pu être organisée. Nous n'étions pas seuls à œuvrer pour les Cravanchois et je remercie les élus (de l'ancienne et de la nouvelle municipalité) et les bénévoles qui ont spontanément proposé leur aide.

La fin du confinement a permis l'installation du nouveau Conseil municipal le 25 mai et ainsi l'entrée en fonction des nouveaux élus. Nous avons pris conscience que notre élection nous donne une très grande responsabilité pour les six prochaines années : le devoir de respecter nos engagements et la mise en œuvre de nos projets. C'est un travail important que nous allons mener ensemble pour donner à notre commune une identité vivante, humaine et dynamique.

Ensemble, œuvrons pour que Cravanche soit une commune où il fait bon vivre !

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous un agréable été.

Julien Coulon,
Maire de cravanche

Nouvelle Municipalité

Il aura fallu attendre plus de deux mois après les élections du 15 mars pour que le conseil municipal d'installation puisse se réunir.

Evelyne Caloprisco-Chagnot, Maire sortant, l'a ouvert à 18h le lundi 25 mai 2020 dans la salle de la Cravanchoise. Le choix de ce lieu a été imposé par les mesures de distanciation physique en vigueur.

Claudine Magni, doyenne du conseil municipal a présidé à l'élection du Maire Julien Coulon qui a obtenu 15 voix contre 4 bulletins blancs. Ont

été ensuite élus de la même façon aux postes d'adjoints : Renaud Veber, Sylvaine Girardey, Sébastien Danel, Catherine Zaugg, Daniel Grossi.

Suite à plusieurs démissions, quatre conseillers du groupe d'opposition sont venus rejoindre l'équipe municipale : Alain Doré, Delphine Longin, Aline Modolo et Jocelyne Petit-Prêtre.



Renaud Veber

1er Adjoint

- › Travaux et sécurité
- › Urbanisme



Sylvaine Girardey

2e Adjointe

- › CCAS et Aînés



Sébastien Danel

3e Adjoint

- › Événement
- › Culture, sports et loisirs
- › Environnement
- › Vie associative



Claudine Magni

Conseillère déléguée

- › Fleurissement, décors
- › Commémorations



Catherine Zaugg

4e Adjointe

- › Communication
- › Informatique



Julien Coulon

Maire



Daniel Grossi

5e Adjoint

- › Affaires scolaires, SEJ
- › Médiathèque



Martine Bonvallo

Conseillère déléguée

- › Restauration scolaire et petite enfance

MAIRE ET ADJOINTS, DÉLÉGUÉES



Julien Coulon
Maire et Conseiller communautaire



Martine Bonvalot
Conseillère déléguée



Sébastien Danel
Adjoint au Maire



Sylvaine Girardey
Adjointe au Maire



Daniel Grossi
Adjoint au Maire



Claudine Magni
Conseillère déléguée



Renaud Veber
Adjoint au Maire



Catherine Zaugg
Adjointe au Maire

CONSEILLERS, CONSEILLÈRES MUNICIPALES



Bernard Bulliot
Conseiller municipal



Delphine Longin
Conseillère municipale



Alain Doré
Conseiller municipal



Natacha François
Conseillère municipale



Nadine Guillard
Conseillère municipale



Yann Herieau
Conseiller municipal



Aline Modolo
Conseillère municipale



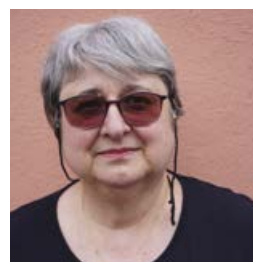
Jocelyne Petit-Prêtre
Conseillère municipale



Emmanuel Rolland
Conseiller municipal



Pierre Triponel
Conseiller municipal



Anne-Claude Truong
Conseillère municipale et Conseillère communautaire suppléante

Conseil municipal du 15 juin



Les commissions communales sont en place. La constitution des différentes commissions figurait à l'ordre du jour.

6 commissions ont été constituées

- › **Fleurissement et décors**
Vice-présidente : Claudine Magni
- › **Travaux, environnement et cadre de vie**
Vice-président : Renaud Veber
- › **Affaires scolaires, enfance et jeunesse**
Vice-président : Daniel Grossi
- › **Événements et vie associative**
Vice-président : Sébastien Danel
- › **Communication**
Vice-présidente : Catherine Zaugg
- › **Finances**
Ensemble du conseil municipal

Ce conseil municipal a également permis la désignation des élus qui représenteront la commune au sein des différentes instances et organismes extérieurs :

Élection des membres de la Commission d'appel d'offre

- › Titulaires : Renaud Veber, Bernard Bulliot, Sylvaine Girardey
- › Suppléants : Sébastien Danel, Claudine Magni, Anne-Claude Truong

Désignation des délégués au sein du syndicat «Territoire d'énergie 90 »

- › Délégués titulaires : Renaud Veber, Emmanuel Rolland,
- › Délégués suppléants : Yann Hérieau, Bernard Bulliot

Désignation des représentants au sein du « Syndicat mixte pour la gestion de parcs automobiles publics »

- › Délégué titulaire : Alain Doré
- › Délégué suppléant : Renaud Veber

Désignation des représentants au sein de l'AUTB (Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort)

- › Déléguée titulaire : Claudine Magni
- › Déléguée suppléante : Aline Modolo

Désignation des représentants au sein de la fourrière animale

- › Déléguée titulaire : Nadine Guillard
- › Déléguée suppléante : Natacha François

Désignation d'un membre suppléant à Grand Belfort Communauté d'Agglomération

- › Confirmation de l'élection de Madame Anne-Claude Truong en tant que suppléante au Grand Belfort Communauté d'Agglomération.

Le Conseil municipal a également procédé à la désignation des nouveaux membres du CCAS. Le conseil d'administration du CCAS de Cravanche comprend six membres élus au sein du Conseil municipal et six membres nommés par le Maire.

Protection

FABRICATION DE MASQUES PAR LA SOCIÉTÉ RKF POUR LES HABITANTS DE CRAVANCHE



Visite de l'unité de production.

En avril dernier, en pleine crise sanitaire, la municipalité de Cravanche s'est engagée à doter chaque habitant de la commune d'un masque en tissu lavable et réutilisable pour protéger du Covid-19. RKF, société belfortaine spécialisée depuis 20 ans dans le linge de luxe destiné aux établissements haut de gamme, a accepté de produire 2 500 masques pour notre commune.

Le PDG de RKF, Riadh Bouaziz, un Cravannois, a reçu dans son atelier de confection installé sur le Techn'hom Evelyne Caloprisco-Chagnot et Julien Coulon.



Quelques chiffres

Coût de la commande de
2 500 masques :

6 461 €

dont 2 500 € pris en charge
par l'État.

Protection

Distribution des masques aux Cravannois vendredi 8 mai 2020

Les masques, reçus par cartons de la Société RKF nécessitaient un emballage individuel. En prenant toutes les précautions sanitaires nécessaires, élus, personnel de la mairie et bénévoles les ont conditionnés en sachets destinés à chaque famille.

Pour la remise des masques, deux points de distribution ont été organisés afin d'éviter une trop longue attente. La salle de la Cravannoise a été spécialement aménagée pour respecter la distanciation physique. À la mairie, deux « guichets » ont été installés, évitant aux habitants de rentrer à l'intérieur des locaux.



Préparation des masques en mairie.

À noter

En complément, du matériel spécifique a été commandé pour le personnel : casquettes-visières, masques jetables, blouses lavables, gel hydroalcoolique, protection plexiglass pour le bureau d'accueil.

Note de synthèse

Compte administratif 2019

Budget primitif 2020

Ce document a pour objectif de présenter les documents budgétaires votés lors de la séance du Conseil municipal du 15 juin 2020. Il retrace les principales dépenses et recettes de l'année 2019 et les prévisions pour 2020. L'année 2019 se termine avec un excédent de clôture en fonctionnement de 341 145,81 € et de 62 141,21 € en investissement, ces montants reportés en 2020 permettent d'ores et déjà d'envisager l'avenir sereinement.



Le fonctionnement

LES DÉPENSES

On constate une baisse des charges à caractère général d'environ 10% en 2019 par rapport à l'année précédente, on l'explique par une diminution des dépenses liées aux écoles et au service enfance et jeunesse. Nous avons eu en 2019 un recul des effectifs qui a entraîné la fermeture d'une classe et le passage à la semaine à quatre jours. Cela a nécessité moins de

frais de personnel d'encadrement des enfants et moins de surfaces de locaux à entretenir au quotidien.

L'hiver plutôt doux et le recours au groupement de commandes pour la fourniture de gaz et d'électricité ont atténué certaines dépenses très fluctuantes d'une année sur l'autre.

Les charges liées à la rénovation et l'entretien des bâtiments et la voirie ont quant à elles augmenté. Il s'agit des charges liées à l'ensemble des contrôles nécessaires et obligatoires à la maintenance et à la sécurité des bâtiments et de leurs occupants.

Certains travaux de rénovation des bâtiments publics et de voirie, jusqu'alors inscrits en investissement sont désormais financés en fonctionnement du fait qu'ils bénéficient de la récupération de la TVA.

Pour 2020, les dépenses sur ce chapitre ont été estimées à la hausse en raison d'une part de la réouverture d'une classe prévue en septembre et d'autre part pour prendre en compte les dépenses liées à

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2018	CA 2019	BP 2019	BP 2020
Charges à caractère général	558 729,49 €	507 664,58 €	578 900,00 €	591 550,00 €
Charges de personnel	516 842,81 €	500 523,72 €	558 000,00 €	546 480,00 €
Autres charges de gestion courante	121 542,10 €	130 788,32 €	133 200,00 €	134 850,00 €
Charges financières	16 928,08 €	14 152,89 €	15 200,00 €	15 200,00 €
Charges exceptionnelles	0 €	250,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €
Dépenses imprévues	0 €	0 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Atténuation de produits		0 €	0 €	0 €
Opération d'ordre entre sections	45 916,58 €	19 620,11 €	20 300,00 €	20 000,00 €
Sous total	1 259 959,06 €	1 172 999,62 €	1 334 600,00 €	1 337 080,00 €
Virement à la section d'investissement			166 874,64 €	88 594,00 €
TOTAL			1 501 474,64 €	1 425 674,00 €

la pandémie Covid-19 qui a entraîné et entraînera des dépenses supplémentaires telles que l'achat de masques pour la population, les équipements de sécurité pour les agents, notamment ceux au contact des enfants et l'achat de produits d'hygiène, gel hydroalcoolique et produits de nettoyage divers.

En matière de charges de personnel, on peut constater une baisse sensible en 2019 par rapport à 2018. Cela tient au fait qu'en 2018, la commune ayant procédé au recensement, a fait appel à quatre contractuelles pour assurer cette mission, ces frais avaient été en partie remboursés par l'État. Les prévisions pour 2020 restent relativement stables. On notera la prise en compte d'une personne en contrat d'apprentissage sur une année

complète et le recrutement d'un titulaire au service technique qui était jusqu'alors en contrat d'avenir.

Pour les autres charges de gestion courante, on revient à une situation normale suite à une baisse des dépenses en 2018 due notamment à l'interruption du versement des indemnités de maire suite au décès de Monsieur Druet, jusqu'à la nouvelle élection. Les contributions aux organismes extérieurs ont été plus importantes du fait du coût de maintenance de nos véhicules qui a eu un impact sur la cotisation au Syndicat Mixte de Gestion du Parc Automobile Public (SMGPAP) et à l'augmentation de notre contribution au syndicat « Territoire d'énergie 90 » en raison de la mise en place d'un contrat de location-vente pour notre parc informatique.

On peut noter qu'en 2020, les prévisions sont stables, la subvention au CCAS est toutefois en baisse, l'annulation du voyage des Aînés qui se déroule habituellement chaque année au printemps, entraîne une baisse des dépenses de la structure d'environ 6 000 €.

Les charges financières, ici le remboursement des emprunts, diminuent régulièrement, la commune n'ayant pas eu recours à de nouveaux prêts.

Enfin au chapitre 67 est prévue la vente des parts de l'aéroparc à Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA). Cette vente était déjà prévue en 2019 dans l'attente des décisions. Cette dépense est compensée en recette.

LES RECETTES

Les recettes de fonctionnement sont globalement en baisse que ce soit sur le compte administratif ou sur les prévisions au budget primitif.

Les recettes des produits et services constatés en 2019 sont en baisse. Pour mémoire une recette exceptionnelle de vente de bois avait eu lieu en 2018 de l'ordre de 18 359 € qui ne s'est pas renouvelée en 2019 et qu'il faudra envisager pour 2021.

Les redevances versées dans le cadre du service enfance et jeunesse subissent une certaine baisse liée à la diminution des effectifs de l'école. Les prévisions pour 2020 sont encore plus prudentes. En effet, malgré l'ouverture d'une classe prévue en septembre qui n'affectera le budget que sur un trimestre, la crise sanitaire a privé la commune d'environ 3 mois de recettes. Le fonctionnement du service enfance et jeunesse dans sa globalité

pendant les grandes vacances est encore sujet à beaucoup d'interrogations et les conditions de rentrée scolaire en 2020 ne sont pas encore définies.

Concernant les impôts et taxes, l'augmentation des recettes fiscales en 2019 est due uniquement à l'augmentation des bases. Les taux ont été maintenus à leur niveau de 2018 et le seront encore en 2020. Pour la première année la commune

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2018	CA 2019	BP 2019	BP 2020
Produits services domaine	116 385,32 €	95 534,98 €	91 250,00 €	75 600,00 €
Impôts et taxes	939 531,84 €	955 231,93 €	935 790,00 €	934 500,00 €
Dotations et subventions	286 153,84 €	192 094,34 €	204 500,00 €	146 174,00 €
Autres produits de gestion courante	92 634,86 €	89 699,59 €	85 900,00 €	85 900,00 €
Produits de participation	3,24 €	3,23 €	0 €	0 €
Atténuation de charges	31 311,52 €	24 196,38 €	20 500,00 €	20 500,00 €
Produits exceptionnels	3 911,10 €	4 850,34 €	1 000,00 €	1 000,00 €
<i>opération d'ordre entre section</i>	43 609,73 €	2 534,64 €	12 534,64 €	12 000,00 €
SOUS TOTAL	1 513 541,45 €	1 364 145,43 €	1 351 474,64 €	1 275 674,00 €
Excédent antérieur reporté			150 000,00 €	150 000,00 €
TOTAL	1 513 541,45 €	1 364 145,43 €	1 501 474,64 €	1 425 674,00 €

bénéficiera en 2020 d'une compensation pour la taxe d'habitation à hauteur de ce qu'elle touchait les années précédentes.

Concernant les dotations et fonds, on constate l'inexorable chute de la dotation globale de fonctionnement : en 2013 Cravanche percevait 166 691 €, en 2019 elle n'a perçu plus que 40 051 € et la notification pour 2020 s'établit à 31 158 € soit une baisse de 81,31% en huit ans.

Si en 2019 les participations pour les contrats aidés ainsi que la prestation de service et le contrat temps libre restaient d'un bon niveau, il faut s'attendre à une diminution en 2020 en raison de moindre remboursements sur les contrats aidés et une diminution des aides de la CAF liée à la diminution de l'activité du SEJ pendant la période de confinement et au-delà.

La commune ne bénéficie plus pour l'école du fonds d'amorçage puisqu'elle est passée à la semaine des 4 jours, ce qui a généré des économies par ailleurs.

Les autres recettes restent relativement stables. Les revenus des immeubles sont conditionnées au taux d'occupation des logements et sont par définition fluctuants et difficilement prévisibles.



L'investissement

LES DÉPENSES

On constate de fortes différences entre budgets et comptes administratifs. Cela s'explique par le fait qu'au budget l'ensemble des projets sont inscrits. Au compte administratif seules les dépenses réalisées figurent.

L'année 2019 restera comme une année modeste en matière d'investissement. Les principales dépenses ont été consacrées au remboursement du capital des emprunts pour un montant de 114 301,58 euros, l'acquisition d'un terrain vendu par Territoire Habitat sous

le plateau d'évolution pour un montant de 41 774,48 € et la réalisation de la voirie provisoire pour les maisons d'habitat Senior pour un montant de 108 202,75 €. Les dépenses liées à la révision du PLU se sont élevées à 5 092,27 €. Le reste est constitué par l'acquisition de petits matériels techniques ou d'aménagements divers dans les bâtiments communaux

En 2020 sont prévus les crédits nécessaires à la continuité des projets déjà engagés, il s'agit notamment de la voirie définitive pour les maisons d'habitat

Senior (135 093,10 €), la mise en œuvre de la voirie et des réseaux sur le secteur de l'ADIJ pour accueillir désormais en fond de parcelle une résidence « Âges et vie ». 156 660 € sont prévus pour cette opération.

Les honoraires d'architectes pour la mise en accessibilité de la médiathèque sont maintenus pour un montant de 39 458 €. Ce projet nécessite d'être remis en discussion pour clarifier les besoins et les attentes et mettre en adéquation les questions de sécurité sur les accès

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2018	CA 2019	BP 2019	BP 2020
Dotations fonds divers		621,77 €	- €	
Subventions d'investissement				12 100,00 €
Emprunts et dettes	121 775,56 €	117 057,58 €	130 000,00 €	111 000,00 €
Immobilisations incorporelles	8 065,99 €	5 092,27 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Subventions d'équipement versées	7 333,68 €	0,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €
Immobilisations corporelles	460 534,52 €	166 859,23 €	798 698,76 €	706 900,00 €
Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0 €	0 €
Autres immobilisations financières				0 €
Dépenses imprévues			3 200,00 €	3 200,00 €
opération d'ordre entre section	43 609,73 €	2 534,64 €	2 534,64 €	12 000,00 €
opérations patrimoniales		0,00 €	- €	- €
Déficit antérieur reporté			- €	
TOTAL	641 319,48 €	292 543,72 €	946 933,40 €	857 700,00 €

« Personne à Mobilité réduite » (PMR) et la gestion du parking de l'école voisine.

Dans cette perspective, l'enceinte de la cour d'école élémentaire sera redimensionnée pour sécuriser la circulation des enfants le long du parking de l'école avec la pose d'une nouvelle clôture qui accueillera un abri vélo déjà acheté. Coût de cette opération 19 160, 85 €.

Les projets neufs :

L'un concerne le square : il s'agit de requalifier le plateau d'évolution abîmé et peu accueillant pour le transformer en un espace multisport protégé et sécurisé permettant la pratique dans de bonnes conditions de tous les sports collectifs de ballon ainsi que l'athlétisme avec une mini piste autour de l'équipement. 120 000 € ont été budgétisés pour cette opération.

Un terrain de pétanque sera aménagé à côté et permettra de satisfaire toutes les générations.

Dans le même temps les jeux seront repris pour garantir la sécurité : remplacement du chapeau de sorcière et des sols souples dégradés et usés et suppression des zones de réception en sable peu hygiéniques

Autre projet d'importance : les études pour la réalisation de nouveaux ateliers municipaux. Leur emplacement devrait se situer en face du centre Benoît Frachon. 50 000 € sont prévus au budget pour le démarrage de cette opération.

Pour faciliter l'information des Cravannois, il est prévu la pose d'un panneau d'information dynamique pour un montant de 27 000 €.

Enfin sont prévus des travaux divers, moins coûteux mais non moins nécessaires comme la reprise de l'étanchéité du toit plat de la Cravannoise (11 143,81 €), la remise en état de l'éclairage public rue des Acacias et au domaine du Bois Joli pour un montant de 9 825,31 €, le remplacement de la camionnette des ateliers municipaux pour 17 400 €. La climatisation des salles de classes et de la salle de réception de la mairie pour l'accueil des aînés (20 250 €) est aussi inscrite au budget.

Tous ces projets ne trouveront pas un aboutissement dans l'année mais ils seront engagés sous réserve pour certains de pouvoir bénéficier des subventions nécessaires à leur financement.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les dotations et fonds sont constitués du fonds de compensation de la TVA récupérés sur les travaux d'investissements de l'année N-1. La recette sera faible en 2020 compte-tenu du peu de travaux réalisés en 2019. L'excédent de fonctionnement transféré en investissement est en diminution à 191 145,91 € en raison notamment de la baisse importante des dotations de l'Etat.

Le chapitre 13 retrace l'ensemble des subventions sollicitées au titre des travaux auprès des différents partenaires, Etat, Conseil régional, départemental, ou la Communauté d'agglomération. La prévision pour 2020 est de 263 180 €. Ce montant ne tient pas compte des subventions qui seront demandées notamment dans le cadre des plans de relance liés à la crise du COVID-19

Au chapitre 16 est prévu un emprunt, permettant d'équilibrer le budget de 163 548,88 €. Il pourra être tiré en fonction des besoins et selon l'avancement des travaux.

La commune a su garder un niveau d'endettement faible de moins de 400 € par habitant, ce qui permet d'être optimiste pour les projets à venir.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2018	CA 2019	BP 2019	BP 2020
Solde d'exécution reporté			0 €	62 141,21 €
Dotations et Fonds	270 813,85 €	330 451,72 €	325 983,00 €	211 235,91 €
Subventions d'investissement	79 947,72 €	43 871,34 €	274 250,00 €	263 180,00 €
Emprunts et dettes assimilées	2 894,00 €	3 596,00 €	190 187,00 €	178 548,88 €
Immobilisation en cours	0 €	3 822,00 €	0 €	0 €
Opération d'ordre entre section	45 916,58 €	19 620,11 €	20 944,64 €	20 000,00 €
Opérations patrimoniales		0 €	0 €	0 €
Virement de la section de fonctionnement			228 587,00 €	88 594,00 €
Produits de cessions			10 000,00 €	34 000,00 €
TOTAL	399 572,15 €	401 361,17 €	1 049 951,64 €	857 700 €

Restauration scolaire

Retour à la cantine pour les petits Cravannois



En plein confinement, le restaurant scolaire a rouvert ses portes le 2 juin.

Contexte sanitaire oblige, un protocole a été mis en place afin de respecter le principe de distanciation physique d'au moins un mètre. Le restaurant a ainsi pu accueillir 12 élèves et servir des repas réchauffés sur place selon le principe de liaison froide.



En bref

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR L'ÉCOLE

Le 22 juin, en primaire, 104 petits Cravannois ont repris le chemin de l'école, 32 sont restés à la cantine pendant l'heure de midi. Les services techniques avaient spécialement aménagé les espaces pour garantir le protocole sanitaire.

Aménagements

DÉPOSE DU « CHAPEAU DE SORCIÈRE » PAR LES SERVICES TECHNIQUES



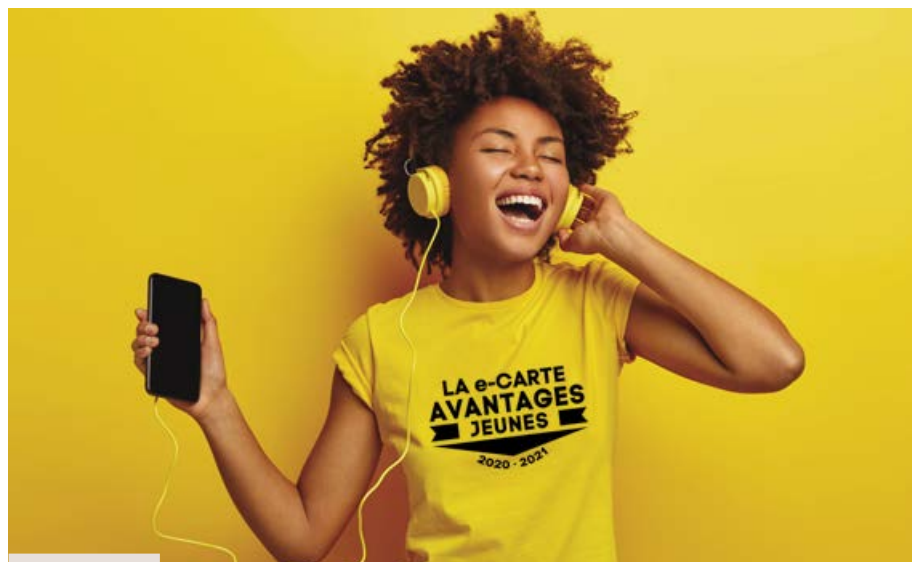
Après de nombreuses années de bons et loyaux services, le jeu « le chapeau de sorcière » est devenu obsolète. Il a été déposé en juin par les services techniques. Un nouvel équipement, semblable à celui-ci, va être installé à la place. Il sera équipé d'un sol amortissant spécialement conçu pour permettre aux enfants de jouer en toute sécurité.

DÉPART DE CATHY MAILLOT



Cathy Maillot, directrice de l'école de Cravanche depuis 2009

C'est avec beaucoup d'émotion que le Conseil d'école s'est tenu mardi 23 juin car la Directrice Cathy Maillot a annoncé son départ de Cravanche. Elle suivra à la rentrée de septembre son mari, muté dans le Rhône. Nous pouvons saluer son engagement auprès des petits Cravannois tout au long de ces dernières années et lui souhaitons une bonne continuation.



Bon plan

Carte avantages jeunes

La commission administrative du CCAS a décidé de renouveler l'action en faveur des jeunes de 15 à 25 ans, domiciliés à Cravanche, en leur offrant la Carte Avantages Jeunes.

Cette carte sera valable du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021. Elle offre de nombreux avantages, des réductions dans les magasins partenaires, des entrées gratuites.

Comment l'obtenir :

L'inscription se fait en mairie, avant le 26 août 2020.

Vous devez vous munir :

- › de votre carte d'identité
- › d'un justificatif de domicile
- › d'une photo d'identité récente.

Quelques exemples de réductions pour 2020/2021

- › **Cinéma Pathé** : 7,60 € pour tous les films à toutes les séances,
- › **La Poudrière** : une entrée gratuite à un concert
- › **Eurockéennes de Belfort** : bon plan dans ton espace perso
- › **Festival Entrevues** : une entrée gratuite pour un film
- › **Bowling des 4 AS** : une partie offerte pour une achetée une fois puis

application du tarif étudiant

- › **Escape Hunt** : 10 % de réduction
- › **Base nautique et de plein air Imier Comte** : une location gratuite de planche à voile ou kayak
- › **Piscine Pannoux ou du parc** : une entrée gratuite
- › **Patinoire de Belfort** : une entrée gratuite et une location de patins offerte
- › **Base nautique du Malsaucy** : une location gratuite de stand-up paddle, voile ou canoë-kayak
- › **Crossfit Belfort** : 50 % de réduction sur les frais d'inscriptions + une semaine d'essai offerte à un proche

En savoir plus

Pour découvrir la carte et ses avantages incontournables, vous pouvez consulter le site www.avantagesjeunes.com

Prévention

CANICULE

Afin de faire face aux épisodes de forte chaleur attendus cet été, la mairie de Cravanche remet en place le plan canicule destiné aux personnes fragiles, handicapées, âgées, seules ou en couple.



En quoi consiste le plan canicule

En cas de forte chaleur, l'inscription permettra à la mairie de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur situation.

Comment en bénéficier

Il suffit de vous inscrire sur le registre du CCAS de la mairie de Cravanche en contactant le 03 84 26 07 10. Toute personne se sentant en situation de fragilité peut entreprendre cette démarche.

À noter

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, les rencontres des Aînés les mercredis après-midi sont toujours suspendues. Le voyage qui devait avoir lieu en mai a dû être annulé.



Sécurité

Ralentisseur rue Pasteur

Cette surélévation de chaussée est de type plateau traversant, dispositif non soumis à réglementation et non normé.

Ce plateau fait uniquement l'objet de recommandations, notamment sur ses caractéristiques générales et sur ses modalités d'implantation. Il a pour objectif de modérer la vitesse dans la rue sans pour autant causer de gêne excessive aux automobilistes.

Une réunion de chantier sur place, en présence du maire, du premier adjoint, du Directeur général des services, du Responsable des services techniques de la mairie et d'un représentant de la société Colas qui a réalisé l'ouvrage, s'est tenue mardi 9 juin. Après étude sur le terrain, il a été constaté que la pente « côté Cravanche » provoque un effet tremplin pour les véhicules.

Une rectification de l'ouvrage a été décidée. La longueur du plateau sera réduite afin d'allonger celle du rampant et ainsi de permettre de l'adoucir. La société Colas s'est engagée à réaliser les travaux rapidement. Cette mesure reste provisoire.

À court terme l'intégralité de l'aménagement de la rue Pasteur sera repensée afin de réguler la vitesse sur l'ensemble de la voie.



Équipement

Plateau sportif

Le Conseil municipal du 15 juin a voté l'autorisation pour le maire de lancer un marché concernant la réalisation d'un terrain multisports.

Celui-ci sera situé sur l'ancien plateau de l'ADIJ, en bas du square. La requalification de cette aire existante se fera en y apportant des équipements de loisirs supplémentaires et plus particulièrement un terrain multisports également appelé « city-stade » entouré d'une piste d'athlétisme et

de terrains de pétanque. Cet espace destiné à accroître l'offre de loisirs pour la jeunesse permettra la pratique de différentes activités sportives et bénéficiera aussi au SEJ et à l'école communale, situés à proximité immédiate.

Travaux en cours

- › Travaux de mise en accessibilité du quai de bus de la Méchelle rue de Vesoul, reprise de la demi-chaussée et installation d'un abri bus
- › Création d'un quai de retournement grumier sortie de Cravanche en direction de Chalonvillars afin de valoriser nos coupes de bois
- › Début des travaux de terrassement pour la construction des maisons d'habitat Senior et personnes à mobilité réduite, 4 pavillons T2 et 3 pavillons T3 seront construits
- › Square : réfection sol souple de la balançoire et structure à grimper (remplacement de l'agrès)
- › Travaux d'abattage square et Clos de la Source
- › Réfection des couvertines sur le mur périphérique de la fontaine
- › Réalisation d'une porte 2 vantaux aluminium pour l'accès préau à l'école primaire
- › Salle de la Cravanchoise : réfection du seuil de porte et remplacement de la porte vantaux aluminium

En bref

Seniors

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES « ÂGES ET VIE »

Il s'agit d'une nouvelle forme d'hébergement, alternative complémentaire à l'EHPAD pour les personnes âgées qui ne peuvent plus rester chez elles mais qui, non dépendantes, veulent rester dans leur commune. Les habitants de Cravanche bénéficieront d'une priorité et trouveront dans ces nouveaux domiciles des services assurés par des auxiliaires de vie présentes 24h/24h. Deux unités de 8 logements sont prévues sur l'ancien terrain de l'ADIJ.

Une rencontre le 12 juin avec le représentant d'« Âges et vie » a permis d'en définir les contours et un avant-projet sera présenté en Conseil municipal prochainement.

Réunion

COMMISSION TRAVAUX

La commission travaux composée de Renaud Veber, Sylvaine Girardey, Alain Doré, Emmanuel Rolland et Bernard Bulliot s'est réunie pour la première fois le mercredi 17 juin. À l'ordre du jour, un point de situation exhaustif sur les travaux en cours et les projets à mener.

Voirie

INFO CIRCULATION

Le Grand Belfort Communauté d'Agglomération réalise actuellement d'importants travaux sur l'avenue des Trois chênes à Belfort. Le carrefour avenue des Sciences et de l'Industrie / avenue des Trois chênes nécessite d'être coupé à la circulation à partir du 29/06 prochain jusqu'au 31/07. Un dispositif de signalisation temporaire est installé à Cravanche rue des Commandos d'Afrique.

Arts martiaux

Karaté Shotokan Cravanche



Les cours ont lieu à la salle de la Cravanchoise ou sous le préau de l'école primaire en cas d'indisponibilité de la salle principale. Dans le contexte sanitaire actuel et en fonction de l'évolution de la pandémie, la reprise des entraînements est prévue au mois de septembre aux dates et horaires suivants :

Mardi 8 septembre et jeudi 10 septembre

De 17h à 18h15 pour le groupe Compétiteurs enfants, adolescents et adultes
De 18h30 à 20h pour les cours adultes et adolescents (à partir de 12 ans)

Samedi 12 septembre

De 14h à 15h pour les enfants débutants (à partir de 6 ans)
De 15h à 17h pour le groupe Compétiteurs enfants, adolescents et adultes
De 17h à 18h pour le groupe seniors

Contact : M. Patrick BOBET - 06 66 76 41 49

Tennis de table

Ping Pong Loisirs La Cravanchoise

Le club de « Ping Pong Loisirs La Cravanchoise » qui mêle compétition et loisirs, ouvert aux jeunes, adultes, hommes et femmes, vous invite à les rejoindre mercredi 9 septembre 2020 à partir de 18h. Vous pourrez tester gratuitement durant 4 séances de 18h à 19h (les 9, 16, 23 et 30 septembre). L'adhésion est ouverte à partir de 9 ans sous réserve d'un certificat médical de moins de 3 mois.

Ce club possède deux équipes engagées en compétition : une en Régional 4 et une en Départemental 2. Les séances de tennis de table se déroulent de septembre à juin, dans la salle « La Cravanchoise » et en partenariat avec le club cheminot pour les matchs de compétition à la salle des cheminots de Belfort.

Créneaux :

Lundi de 20h30 à 22h30 : jeu libre pour « adultes »
Mercredi de 18h à 19h : entraînement pour « jeunes et débutants »
Mercredi de 19h15 à 22h30 : jeu libre « adultes – jeunes »
Jeudi de 20h à 22h30 : jeu libre pour « adultes »

Pour participer aux activités, il vous sera demandé d'apporter une tenue sportive, raquette et certificat médical.

Tarifs annuels pour adhérer au club :

50 € - mode « loisir » :

ce tarif donnant accès au jeu libre et aux entraînements.

115 € - mode « compétition » :

ce tarif donne droit à la pratique en compétition, aux séances de jeu libre et une adhésion au club cheminot.

Pour tout renseignement, vous pourrez contacter Emmanuel Petitean, par mail : manupetitjean@hotmail.fr

Chorale

Éclats de voix

« Eclats de voix » venait de fêter ses 10 ans d'existence lorsque le confinement a démarré. Grâce à Zoom, une application de réunion vidéo, la chorale a pu poursuivre ses répétitions par écran interposé sous la direction du chef de chœur Raphaël Habersetzer. Quand les consignes gouvernementales le permettront, les répétitions reprendront en mairie les jeudis soir à 18h après les vacances d'été.



Et aussi

Vous pouvez aussi contacter ces deux autres associations cravanchoises :

Le Club du Bois Joli
par son président Claude Seure
au 09 50 75 45 35
ou par Christiane Bohrer
au 03 84 26 92 44.

Cravanche sans Frontières
par son président Daniel Berbis :
assocravanche@yahoo.com

Créativité

« La Cravanchoise Arts Plastiques »

Voici le planning de reprise de l'Association «Arts Plastiques»

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
Maryvonne Deroïn-Brossard - 06 75 50 28 32

Activité	Animateurs	Dates	Reprise	Lieu
Couture/habillement	Christine Russo	Lundi de 9h à 12h	07/09/20	Cravanchoise
Pastel	Odile Borie	Lundi de 14h à 17h	07/09/20	Cravanchoise
Dentelle aux fuseaux	Danièle Vanschelle	Mardi 9h/12h et les 2 ^e et 4 ^e jeudi de 13h30 à 18h	10/09/20	Cravanchoise
Dentelle sur papiers	Monique Schwebel Renée Licenziato	Mardi de 13h à 16h	08/09/20	Cravanchoise
De fils en aiguilles	Brigitte Allegre Mariette Charton	Mardi 14h à 17h15 et jeudi de 9h à 11h30	08/09/20	Mairie
Peinture Huile et Acrylique	Martine Renault	Mercredi de 14h30 à 17h	16/09/20	Cravanchoise
Aquarelle, dessin, techniques mixtes	Evelyne Gillet	1 ^{er} , 3 ^e , 5 ^e jeudis de 14h15 à 17h15 et les 2 ^e et 4 ^e mercredis de 9h15 à 11h45	17/09/20	Cravanchoise
Couture/accessoires	Maryvonne Deroïn- Brossard	Jeudi de 18h à 20h	03/09/20	Cravanchoise
Cartonnage – Collimage (Scrapbooking)	France Chalot Marie-France Perrot	Vendredi de 9h30 à 17h30	18/09/20	Cravanchoise

Forme

Gymnastique

Isabelle, animatrice diplômée fédérale et brevet d'état, assure les cours de gymnastique tout au long de l'année (sauf pendant les vacances scolaires).

Trois séances d'essai gratuites sont offertes pour les nouveaux adhérents. Pour participer aux activités, il vous sera demandé d'apporter une bouteille d'eau, une serviette pour le tapis et des baskets de gym. La cotisation annuelle est de 65 euros, 45 euros à compter de février. La rentrée est prévue mardi 1^{er} septembre 2020 à la Cravanchoise pour les activités suivantes :



Renforcement musculaire et stretching : les lundis de 19h à 20h30

Renforcement musculaire : les mardis de 8h45 à 9h45

Stretching : les jeudis de 8h45 à 9h45

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
Mme Marie-Christine Vuillemand-Colin, 03 84 21 91 88

Numérique

Une nouvelle application sur votre smartphone

Pour recevoir les alertes directement sur votre smartphone et accéder aux événements de tout votre bassin de vie. En rejoignant IntraMuros, vous profitez d'un grand nombre de fonctionnalités.

- › Vous souhaitez être averti des actualités de Cravanche, accéder aux événements et manifestations organisées dans notre commune ?
- › Vous aimeriez pouvoir contacter rapidement la mairie pour signaler un problème ?
- › Vous voulez participer aux consultations citoyennes et sondages ?
- › Vous souhaitez connaître les menus de cantine de vos enfants ?
- › Vous aimeriez avoir accès à de nombreux services comme l'annuaire communal, les informations sur les associations et commerces de Cravanche ?



ÉVÉNEMENTS

Les administrés accèdent en priorité aux événements de leur commune et de l'intercommunalité, puis à ceux de l'ensemble de leur bassin de vie.



ACTUALITÉS

Le journal se compose des actualités et alertes du territoire. Les associations, écoles et commerces peuvent publier sous le contrôle des collectivités.



ALERTES

Les citoyens reçoivent sur leur smartphone les alertes des communes et des contributeurs qu'ils suivent, sous forme de notification.



POINTS D'INTÉRÊT

Les habitants et les touristes de passages peuvent découvrir tout ce qu'il y a à voir et à visiter dans la commune et sa région.



ANNUAIRE

Un grand nombre d'informations sont disponibles : numéros de téléphone, adresses mail, horaires, etc.



SIGNALER

Le citoyen se géolocalise, prend une photo, choisit la catégorie et renseigne son adresse mail. La collectivité compétente reçoit tout de suite le signalement.

COMMENT INSTALLER INTRAMUROS ?

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone



Play Store
(Android)



Apple Store
(iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application



IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets. Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.



SONDAGES

Le citoyen peut répondre aux sondages de sa commune et de son intercommunalité. Il a ensuite accès aux résultats.



ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les parents d'élèves s'abonnent aux écoles de leurs enfants. Ils consultent les menus cantine et reçoivent les alertes.



ASSOCIATIONS

Les habitants s'abonnent aux associations qui les intéressent. Ils consultent leurs informations et reçoivent leurs alertes.



COMMERCE

Les clients des différents commerces du territoire les retrouvent sur leur smartphone. Ils ont accès à leurs informations et les contactent facilement.

Tout cela est dorénavant possible grâce à l'application IntraMuros facile à installer sur votre smartphone. Très simple d'utilisation, IntraMuros vous permettra d'avoir accès à tous ces services et de recevoir les notifications d'un commerce, d'une association. En accord avec la mairie vous pouvez également devenir contributeur et participer à l'ajout d'information sur l'application.

Deux roues

BÉNÉFICIEZ DE L'OPÉRATION COUP DE POUCE POUR FAIRE RÉPARER VOTRE VÉLO



Dans la perspective de la sortie du confinement, le Gouvernement a mis en place un dispositif pour encourager la pratique du vélo en France.

Le Coup de Pouce Réparation

Ce plan est financé par les Certificats d'Économies d'Énergie dans le cadre du Programme «Alvéole» à partir du 11 mai 2020 jusqu'au 31 décembre 2020. Ce dispositif gouvernemental vous offre une prise en charge jusqu'à 50€ pour la remise en état de votre vélo au sein du réseau des réparateurs locaux référencés sur <https://coupdepoucevelo.fr/auth/particulier> Il vous suffit de prendre rendez-vous pour bénéficier de cette aide.

Petite enfance

CRÈCHE « LES PETITS PEUT-ON » : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES AUX ENFANTS DE CRAVANCHE

« Les Petits Peut-on » est un multi-accueil parental où les enfants et la parentalité sont au centre des préoccupations d'accueil.

La crèche regroupe des enfants de dix semaines à six ans révolus en leur offrant un mode de garde convivial et à leur dimension. Le fonctionnement de la structure s'appuie sur un investissement bénévole des parents à trois niveaux :

- dans l'établissement du projet éducatif,
- par leur présence au bureau pour la gestion de l'association ou dans au moins une des commissions,
- au travers d'une participation de deux heures et demi hebdomadaire auprès des enfants.



Il est possible de procéder à une préinscription sur le site de la crèche : www.lespetitspeuton.fr rubrique « contact ».

Les Petits peut-on
66 rue de la Première Armée Française
90000 BELFORT
petitspeuton@yahoo.fr
Tél : 03 84 26 61 58

PERMANENCE DU CCAS

À partir du 9 juin 2020, la permanence du CCAS se tiendra tous les mardis et jeudis après-midi de 14h à 16h30.

Pour prendre rendez-vous, contacter le secrétariat de la mairie au 03 84 26 07 10.



DÉCONFINEMENT: REPRISE DE LA COLLECTE DES GROS ENCOMBRANTS

La collecte des gros encombrants a repris mardi 9 juin 2020. Le service fonctionne selon les conditions classiques, c'est à-dire identiques à celles pratiquées avant l'épidémie de COVID-19 : la prise de rendez-vous s'effectue sur le site internet du Grand Belfort www.grandbelfort.fr ou au 03 84 90 11 71.

Les gros encombrants acceptés ne doivent pas dépasser un volume de 2 m³ maximum : canapé, armoire, bureau, literie et électroménager
Présence obligatoire au rendez-vous
Ne rien sortir sur le domaine public.



MÉDIATHÈQUE

La médiathèque a rouvert ses portes au public le 10 juin aux horaires suivants :
Mercredi : 9h-12h / 15h-18h
Jeudi : 15h-18h

Souvenir

Cérémonie de commémoration du 8 mai



Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée aux mesures de confinement, la cérémonie de commémoration du 8 mai a dû se dérouler dans un format restreint en respectant les mesures de distanciation. Sylvaine Girardey, Claudine Magni, Christian Kwasnik, adjoints, le maire Evelyne Caloprisco-Chagnot et Julien Coulon se sont rassemblés au monument aux morts afin de rendre hommage aux soldats cravanchois tombés pour la France et ainsi de poursuivre ce devoir de mémoire.

Utile

INSTALLATION DE DEUX PANNEAUX D'AFFICHAGE DEVANT LA MAIRIE



Afin de permettre la diffusion de l'information municipale et associative dans notre commune, deux panneaux d'affichage ont été installés par nos agents municipaux à l'extérieur de la mairie. Ils facilitent la publicité des actes et permettent la diffusion des annonces légales obligatoires à destination du public. Ces deux panneaux offrent aux Cravanchois la possibilité d'avoir accès à l'information à toute heure de la journée.

LES MOTS CROISÉS D'ANNE-CLAUDE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

■ HORIZONTALEMENT

- I/ Mouchard
- II/ Ventiles. Américaine chez Truffaut
- III/ Accueille la rustine. Aigrefin
- IV/ Commence par une farce
- V/ Pas à vous. Vaisseau
- VI/ Insulaire. Élément de postérieur chez une belle d'antan
- VII/ Subtil. Etienne sur scène
- VIII/ Loi redoutée par les Gitanes. Noble morceau sur l'étal
- IX/ Réconciliés. Bouts de rat
- X/ Issues

■ VERTICALEMENT

- 1/ Qualifie une plante lavante
- 2/ Sur les marchés de Tôkyô. Élément de tapenade
- 3/ Déchet métabolique
- 4/ De chair pour les amants. Refus
- 5/ Parti. Ne garde pas. Sur la portée
- 6/ Agis. Estuaire
- 7/ Au cœur de la vanille. Étape
- 8/ Zéro. Reine de Jordanie
- 9/ Pronom dérangé. Obtenu. Ceux de la République symbolisent le pouvoir
- 10/ Abrite les Taffions

Cadre de vie

Couvrir de fleurs

Chaque année, près de 1 300 plants sont mis en place dans les jardinières par les bénévoles de l'« atelier fleurissement ». L'année 2020 fait cependant exception à la règle.

En raison de la crise sanitaire, ce sont les employés des Services techniques qui se sont chargés de cette tâche. Ils ont ensuite installé les jardinières dans la commune, contribuant ainsi à l'embellissement de Cravanche, fort apprécié de tous les habitants.

Comme un air de vacances

L'équipe des bénévoles, aidée par G rald, Val re et Etienne des services techniques, s'est retrouv e mercredi 24 juin pour installer les d cors sur le th me « vacances d' t  ». Des parasols, transats, cabines de plage ont ainsi fait leur apparition devant la mairie et au carrefour des Commandos d'Afrique. Un air d' t  dont tous les Cravanchois pourront profiter. L' quipe municipale remercie les b n voles qui d ploient leur talent pour vous faire d couvrir Cravanche autrement.



Installation des d cors d' t 

Rappel des règles de civisme

La qualité de vie dans notre commune dépend de la participation de chacun d'entre vous au respect de certaines règles élémentaires, de bon voisinage, de sécurité ou simplement de bon sens. Voici deux exemples de doléances fréquemment reçues en mairie.



Le bruit constitue pour nous tous l'une des nuisances les plus fortement ressenties avec comme conséquence la dégradation de la qualité de la vie.

Afin de lutter contre ces nuisances et de garantir le droit au calme pour tous, la réglementation contre les bruits de voisinage est définie à Cravanche par l'Arrêté préfectoral n°2015105-0005.

En rappel, voici quelques dispositions pour les Cravanchois concernant les horaires des tontes de gazon, l'utilisation de matériel bruyant mais aussi la gestion des animaux domestiques.

ARTICLE 9

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des maisons et des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

ARTICLE 10

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ▷ **les jours ouvrables :**
de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h 30 à 19 h 30
- ▷ **les samedis :**
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- ▷ **les dimanches et jours fériés :**
de 10 h à 12 h

ARTICLE 12

Les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations et équipements en fonctionnement ainsi que leur utilisation ne soient pas une source de nuisances sonores pour les riverains.

Rappel

L'arrêté est consultable dans son intégralité sur le site de la mairie : www.mairie-de-cravanche.fr

INTERDICTION DU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS

L'impact sanitaire des brûlages à l'air libre de végétaux, particulièrement dans les zones habitées, est conséquent. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle génère, la combustion des végétaux est fortement émettrice de polluants tels que les particules fines et de produits toxiques. L'arrêté 2012191-0002 du 9 juillet 2012 confirme l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

ARRETE

ARTICLE 1er : Le brûlage à l'air libre des déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales est interdit.

ARTICLE 2 : Le brûlage à l'air libre des déchets verts agricole ; le brûlage des déchets verts issu de la gestion forestière par incinération ou brûlage dirigé d'une partie des végétaux faisant l'objet d'intervention forestière sont interdits.

ARTICLE 3 : La pratique de l'écobuage est interdite.

ARTICLE 4 : Le brûlage dirigé destiné à la protection des personnes et des biens n'est pas remis en cause.

ARTICLE 5 : Toutes décisions antérieures contraires aux articles 1 à 4 de cet arrêté, y compris la dérogation préfectorale introduite par l'arrêté préfectoral du 13 juin 1995 concernant les mesures à prendre contre les incendies de forêts et réglementant l'incinération des végétaux et en particulier son article 7, sont abrogées.

ARTICLE 6 : Le Secrétaire Général de la Préfecture du Territoire de Belfort, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Territoire de Belfort.

Fait à Belfort, le 9 JUL. 2012

le Préfet,



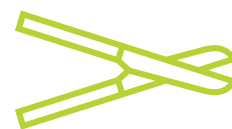
Rappel citoyeneté

Entretien des haies et trottoirs



Tailler ses haies ne contribue pas seulement à l'embellissement de la commune mais surtout à la sécurité de tous : famille avec enfants et poussette, personnes âgées et piétons circulent difficilement sur des trottoirs rendus plus étroits par une végétation incontrôlée.

Il en est de même pour les ronces qui prolifèrent et obligent à marcher sur la chaussée. Qui aimerait se sentir responsable d'un accident provoqué par un mauvais entretien de ses espaces verts et en assumer les conséquences ?



Un appel à destination des locataires et propriétaires dont la végétation empiète sur le domaine public est lancé afin que leurs plantations soient taillées et puissent garantir la libre circulation des Cravannois.

Confinement

Remerciements

Merci à toutes celles et tous ceux qui, par leur travail et leur présence, ont contribué à maintenir le lien pendant la délicate période de confinement. Voici quelques dessins que des petits Cravanchois ont adressés à notre factrice.



Hommage

DÉCÈS DE MADAME SYLVIANE HEIDET

Sylviane Heidet nous a quittés dimanche 21 juin à l'âge de 72 ans à l'hôpital de Besançon. Madame Heidet, passionnée par le jardinage, était chaque année lauréate du concours de fleurissement organisé par notre commune. Nous présentons à son époux, Roland, porte-drapeaux à Cravanche ainsi qu'à toute sa famille nos sincères condoléances.



Agenda

Au regard des incertitudes liées à l'évolution de la crise sanitaire, il n'a pas été envisageable à ce jour de s'engager sur le maintien des manifestations initialement prévues pendant la saison estivale. Voici les événements prévus à l'automne :

8 NOVEMBRE

Vide-jouets de l'Amicale du personnel

8 ET 29 NOVEMBRE

Marché de Noël organisé par les « Arts Plastiques »

5 OU 6 DÉCEMBRE 2020

Saint-Nicolas

MOTS CROISÉS SOLUTION

	S	E	E	R	T	N	E		E	X
T	R		S	E	U	O	N	E	R	IX
N	O	A	R	B		N	I	V	E	VIII
O		O	H	A	D		N	I	F	VII
F	U	O	P		N	E	I	L	I	VI
F	E	N		S	E	R	T	O	N	V
E			L	I	R	V	A		O	IV
U	O	L	I	F		U	E	N	P	III
T	I	U	N		S	E	R	E	A	II
E		N	A	H	P	O	C	Y	S	I
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	